

Revue de l'EPI n° 92 de décembre 1998

Jean-Bernard Viaud

▶ To cite this version:

Jean-Bernard Viaud. Revue de l'EPI n° 92 de décembre 1998. EPI (Association Enseignement Public & Informatique), 1998, ISSN: 1254-3985; http://www.epi.asso.fr. edutice-00000880

HAL Id: edutice-00000880 https://edutice.hal.science/edutice-00000880

Submitted on 27 May 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

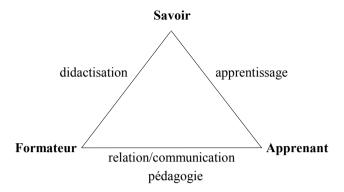
RÔLE DU DOCUMENTALISTE DANS LE PROCESSUS DE FORMATION CONTINUE

Alain BOULDOIRES

De mon action de valorisation des ressources pédagogiques en langues dans un GRETA de Lyon, est naît une réflexion sur la place d'un documentaliste dans un centre de formation continue. L'installation et l'exploitation d'une base de donnée en réseau sur Diderot-polybase dans un premier temps, puis la conception et la création d'un espace d'autoformation dans un deuxième temps, ont transformé les pratiques. De plus, ce travail visait des enjeux plus larges, notamment la création du Centre de Ressources Académique en Langues, l'entrée dans un réseau national de Base Bibliographique pour l'Enseignement des Langues (BABEL) et la labellisation des Espaces Langues de l'Éducation Nationale (ELEN). Cette contribution d'un documentaliste, réalisée en collaboration avec l'animateur pédagogique académique et une conseillère en formation continue-chargée de mission, a permis à l'académie de Lyon de combler en quelques mois un retard en matière de gestion de fonds documentaire et de se mettre sur la voie des académies les plus avancées.

Une démarche fonctionnelle du formateur

Le formateur a une fonction de concepteur à part entière de matériel spécifique pour la classe. Cela constitue une approche « fonction-nelle » de la profession. A partir de l'inventaire des besoins des apprenants, il lui revient d'insérer le choix d'un manuel à l'intérieur de ses propres conceptions pédagogiques et de le travailler. La détermination des objectifs d'apprentissage, le choix et l'analyse des matériaux aboutissent aux activités concrètes de la classe de langue. Ainsi, l'analyse-évaluation de matériels didactiques attribue au documentaliste une fonction de formateur. On pourrait représenter les relations Apprenant-Formateur-Savoir de la façon suivante :



On peut situer le documentaliste au centre de cette relation triangulaire. A l'instar du professeur-documentaliste de la formation initiale, un formateur-documentaliste pourrait jouer un rôle capital dans la formation continue. L'édition de catalogues (papier ou en ligne) est un bon exemple de ce que peut apporter le travail d'analyse documentaire.

Les implications d'une politique de valorisation des ressources

Les équipes pédagogiques, abandonnant les progressions des méthodes générales, procèdent à une « conception » d'outils pédagogiques sur des objectifs précis. Ceci correspond à une demande de formation de plus en plus individualisée. Le problème est que cette démarche est souvent réalisée au coup par coup, dans l'urgence et surtout est répétée d'un centre de formation à l'autre et d'une académie à l'autre. Elle pose aussi le problème de la législation sur les photocopies d'ouvrages dont l'usage doit être « familial ». Le temps imparti pour la recherche et la conception de ces outils est important pour un travail fastidieux. Les exercices sont souvent extraits des méthodes existantes qui sont « dépouillées ». L'édition de catalogues ouvre de nouvelles perspectives dans l'organisation du dispositif d'autoformation en médiathèque.

Ces catalogues permettent un libre accès de l'apprenant en situation d'autonomie aux outils pédagogiques. Cette nouvelle possibilité peut entraîner des réticences : celle qui apparaît tout naturellement devant un changement plus ou moins imposé et venu de l'extérieur, mais aussi celle, plus profonde dû à des conceptions différentes d'un point de vue didactique : jusqu'où peut aller l'autonomie ? Le choix d'une médiathèque avec accès direct aux méthodes pour les apprenants entraîne donc des avis divergents.

Il est certain que le grand avantage des catalogues est de pouvoir disposer d'un travail définitivement structuré et riche d'un contenu de base. Dans cette perspective, quelle que soit la philosophie de l'autoformation adoptée, la stabilisation du fonds de ressources d'outils d'individualisation est un acquis.

L'utilisation des catalogues par les apprenants en médiathèque permet de constituer un fonds de ressources en autoformation. L'exploitation des ressources est alors systématique et cela décharge les formateurs de tout le travail de sélection, de photocopie, de découpage et de collage.

Quelques éléments d'appréciation des besoins, des intérêts, des réticences des formateurs

Les formateurs travaillent en équipe. La mise en cohérence des éléments de la documentation et des ressources formatives leur apporte un système opérationnel. Ils ont à adapter l'outil pour se l'approprier. Pour ce qui est de la médiathèque d'autoformation, ils ont toujours un rôle de guide pour aider, renseigner, orienter, conseiller le demandeur d'une modalité pédagogique particulière et l'utilisateur de supports de formation en multimédia. Par contre, l'aide que constitue un catalogue leur évite tout le travail fastidieux de production d'outils.

L'intérêt des formateurs est de trouver le matériel recherché plus facilement que sans interface. De plus, ils peuvent avoir accès à une information-évaluation sur les outils pédagogiques disponibles.

Le formateur pourrait, en contre partie, redouter que la technique prenne la place du formateur, que le « pouvoir » qu'il exerce sur le stagiaire soit amoindri (notamment en n'ayant plus l'exclusivité de l'accès aux outils pédagogiques), que la définition de ses champs de compétences soit remise en cause.

Pourtant, je ne pense pas qu'un tel système doive être vécu en terme de « rivalité ». Le travail de formateur reste entier : il s'agit pour lui essentiellement de didactiser le savoir et de le transmettre à des apprenants dans des cours particuliers ou en groupes. Le formateur investit beaucoup d'heures périphériques. A cause de cela, les heures de formation sont mal rémunérées et le formateur est peu disponible. L'aide apportée par les catalogues et par la mise à disposition des méthodes aux apprenants, ne peut aller que dans l'intérêt des formateurs et des apprenants.

Les missions d'un formateur-documentaliste dans un centre de ressources

Un centre de ressources en langues assure deux missions :

- l'information sur les ressources de formation pouvant être mise à disposition des utilisateurs;
- la formation par l'utilisation de ces ressources.

Dans cet esprit, les missions d'un formateur-documentaliste pourraient être les suivantes :

- gestion documentaire des ressources : collecte, traitement matériel et intellectuel, diffusion, recueillir les informations sur les besoins, choisir les achats et ressources documentaires, aménager l'espace, gérer les commandes, assurer la reproduction des documents, gérer les abonnements ;
- indexation des documents : repérer les informations, rechercher les mots clés, remplir les fiches, faire les évaluations, donner des cotes, saisir les fiches sur ordinateur ;
- produire et mettre à disposition l'information: rechercher les sources, les informations, sélectionner les informations, assurer une veille documentaire, participer à des rencontres, colloques...
- assurer le classement et le secrétariat : choisir le plan de classement, classer et ranger, archiver, trier ou jeter ;
- organisation des ressources pour un accès direct :
 - . espaces accessibles adéquats aux supports utilisés,
 - . espace de consultation ;
- accueil médiathèque : livret d'accueil, carte médiathèque, évaluation de fréquentation, suivi des activités, fiche de liaison pédagogique, analyse des besoins...

Ainsi, le formateur-documentaliste se situe au cœur du processus de formation. Ses contacts aussi bien avec les formateurs qu'avec les apprenants lui donnent une place particulière. Il est un autre médiateur du savoir avec des techniques et des méthodes différentes mais aussi complémentaires de celles des formateurs. L'utilisation d'interfaces dans la pratique de formation individualisée en autonomie nécessite la présence d'un poste de documentaliste dans le centre de ressources. Les conséquences positives d'une pratique documentaire dans l'exploitation des outils pédagogiques sont évidentes. La gestion de l'information par

un professionnel est un atout non négligeable pour les centres de formations. La qualité du service et par conséquent le niveau de satisfaction en seraient améliorés. Les formateurs eux-mêmes travailleraient dans de meilleures conditions.

Conclusion

Une perspective favorable s'ouvre donc pour les formateursdocumentalistes en formation continue. Il faudra qu'ils sachent affirmer leur spécificité et convaincre. Mais l'on peut aussi se pencher sur les missions du documentaliste dans la formation initiale et voir comment il pourrait jouer un role quant à l'individualisation des enseignements : une équipe de documentaliste et une équipe d'enseignants travaillant ensemble à des niveaux différents.

Alain BOULDOIRES